

avec la même confiance un décret surpris par le ministre dont nous avons parlé, à la religion de feu le Roi de Portugal, décret que ce Prince informé de l'état des choses, a pleinement révoqué, comme l'on fait, & détruit dans tous ses effets, en s'attachant plus étroitement que jamais au premier Pasteur des chrétiens, attachement que son auguste héritière professe de la manière la plus solennelle.

Mais pour avoir une idée du bon esprit, de la saine logique, & sur-tout de la saine théologie du révérend pere, il suffit de rapporter le raisonnement par lequel il prétend établir démonstrativement par la doctrine même des Apôtres & des Saints Peres qu'on peut se détacher du centre de l'unité catholique, dès le moment que l'autorité civile l'ordonnera. Ce raisonnement est si parfaitement original, que je n'ai point d'idée d'en avoir jamais entendu de cette espece; & je doute qu'en mettant à contribution tous les *Baralipson* & *hapesimo* du monde, on puisse en tirer un syllogisme plus curieux. "Selon la doctrine des Apôtres Pierre & Paul on doit obéir à des ordres qui ne seroient pas justes, comme d'aller en exil, quand on ne l'a pas mérité. Or il n'est pas juste de

---

ric reconnu les siens. Le P. Pereira prétend que ces torts sont devenus des exemples faisant loi, & des principes du droit canonique.